



BULLETIN MUNICIPAL 2015

BERCHÈRES SUR VESGRE



SOMMAIRE

▶ ASSOCIATIONS	P. 2-7
▶ CULTURE	P. 8
▶ CCAS	P. 9
▶ MANIFESTATIONS	P. 10
▶ TRAVAUX & PROJETS	P. 11
▶ DU CÔTÉ DES ENFANTS	P. 12-13
▶ BÉNÉVOLE	P. 13
▶ INTERCOMMUNALITÉ	P. 14
▶ NATURE & ENVIRONNEMENT	P. 15
▶ COMMERCE, ARTISANS ET SERVICES	P. 16
▶ LE COIN DES GRINCHEUX ANONYMES	P. 17



MAIRIE

Place de l'Église - 28260 Berchères-sur-Vesgre
Tél. : **02 37 82 08 28**
mairie@bercheres-sur-vesgre.fr
www.bercheres-sur-vesgre.fr

Le secrétariat de mairie est assuré par Audrey Chapuis.

Il est ouvert au public :

- le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- le samedi de 9 h à 12 h

Pour tout renseignement sur l'urbanisme, vous pouvez contacter Stéphanie Ismaël au 02 37 65 98 93

- le lundi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30
- le samedi des semaines impaires de 9 h à 12 h
- ou urbanisme@bercheres-sur-vesgre.fr

Maire : Pascal Philippot

1^{er} adjoint : Patrick Mouchard (Intercommunalité)

2^e adjoint : Anne Jubault-Brégler (Finances)

3^e adjoint : Bruno Girault (Urbanisme)

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

Tél. : 02 37 51 14 91

Armelle Andrieux vous accueille :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15 h à 17 h 30

Mercredi et samedi : de 9 h 30 à 12 h 00

ÉDITORIAL

Chères Berchériennes, chers Berchériens, chers amis,

Nous avons souhaité dans ce bulletin évoquer toutes celles et ceux qui, dans l'ombre, sans bruit, sans ego, s'investissent bénévolement dans les milieux associatifs ou pour la commune, pour la médiathèque ou certaines manifestations.

La vie associative souligne souvent le dynamisme d'une commune et en est une richesse par la diversité des activités.

Dans notre village, un nombre important d'activités culturelles, sportives, sociales et artistiques vous est proposé et cela grâce à tous ceux qui s'y consacrent.

C'est réconfortant dans un monde d'égoïsme et de repli sur soi-même de voir des Berchériens qui s'investissent pour les autres.

Nous sommes toujours dans un contexte budgétaire contraignant, d'où une nécessité de réflexion, d'organisation et de solidarité entre collectivités voisines. Nous nous sommes engagés dans cette voie depuis quelques années. Nous continuons à réfléchir pour aller de l'avant.

L'Agglo du Pays de Dreux présidée par Gérard Hamel sera, nous en sommes convaincus, un atout majeur pour mutualiser nos efforts, nos moyens, et engager un développement économique important pour le canton.

L'État, le député Olivier Marleix, la Région et le Département sont des acteurs majeurs et omniprésents dans nos projets. Ils sont disponibles et très actifs ; nous tenons à les remercier de leur indéfectible soutien, ainsi que celui de tous leurs collaborateurs.

Malgré cette conjoncture économique difficile, une baisse des dotations et une augmentation des charges que nous impose l'État, nous espérons poursuivre la sécurisation de la circulation des personnes et des riverains de la RD 933, en partenariat avec l'État et le Conseil général. Nous allons continuer à perfectionner l'action environnementale menée avec Eure-et-Loir Nature, à l'instar d'une vingtaine de communes du département, pour aborder en 2017 les nouvelles réglementations sur les produits phytosanitaires.

Cette année, l'agenda électoral est chargé (départementales et régionales). Nous espérons poursuivre de bonnes relations avec des interlocuteurs à notre écoute et s'investissant pour défendre nos intérêts.

Je voudrais enfin saluer le travail accompli par l'ensemble du Conseil Municipal et du personnel, souvent critiqués et rarement remerciés, toujours présents avec enthousiasme et dévouement.

Cordialement,
Pascal Philippot, maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Philippot', written over the printed name of the mayor.



ALLIANCE CHÉRIFIENNE EN FRANCE

La solidarité n'a pas de frontière, c'est ce qui fait notre force. La précarité nous a unis, aussi bien femmes, hommes, enfants, de différentes origines, différentes religions et différentes professions. Aujourd'hui, ce mélange multiculturel porte ses fruits et nous motive toujours autant à œuvrer pour améliorer leur quotidien.

Nous récoltons toute l'année des vêtements, du matériel scolaire, des médicaments et des fauteuils roulants. En 2014, notre association a envoyé 700 kg de vêtements, 12 fauteuils roulants et 10 kg de médicaments au Maroc pour la région de Marrakech. Les dons sont réceptionnés par le secrétaire général de notre association, M. Charif Balbahloul, qui organise la distribution à plusieurs associations humanitaires et orphelinats. Pour protéger la dignité des gens qui bénéficient de ces actions humanitaires, les vêtements sont triés et pliés dans des sacs spécialement conçus à cet effet. Tout ce travail s'effectue grâce à l'aide de plusieurs bénévoles.

Pour l'année 2015 nous avons pour objectifs d'envoyer 800 kg de vêtements, d'organiser un dépistage de diabète et aussi des examens ophtalmologiques avec l'aide précieuse de M. Charif Balbahloul et nos représentants : à Rabat, M. Abdellah Bassou, à Témara, M^{mes} Fatima et Meriem Bassou.



L'association est soutenue financièrement grâce à des dons personnels des membres de son bureau et aussi par la participation du marché de Noël organisé à Berchères-sur-Vesgre où nous vendons des pâtisseries marocaines. Grâce à cette vente nous avons collecté 450 kg de vêtements pour un envoi début janvier 2015. Notre seul but : continuer à aider.

18 rue du Château - 28260 Berchères-sur-Vesgre

Président : Adil Aït Ben Zaiter
Tél. : 06 05 04 44 44
association28000@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, avec beaucoup de recueillement, de nombreux habitants encadrés par les pompiers sont venus s'incliner devant le monument aux morts les 8 mai et 11 novembre, dans un devoir de mémoire vis-à-vis de

nos anciens qui se sont sacrifiés pour notre liberté. Un des gendarmes de la brigade d'Anet représentait ce corps militaire lors des cérémonies. Les enfants, sous la direction de leur instituteur, M. Lelu, ont célébré ces cérémonies par une vibrante Marseillaise et un très bel hymne européen. Voir aussi article sur les cérémonies du 11 novembre p.10.



Président : Gérard Bolac - Tél. : 02 37 82 07 60

L'ART DU CHI

Mardi 19h... Tous les mardis soirs à cette heure-là, le temps ralentit son cours. Venus de tous les horizons, une dizaine de personnes rayonnent vers Berchères pour se dégager un instant du stress quotidien, pour reconquérir un meilleur équilibre physique et pour travailler sur soi-même tout en étant soutenu par la force du groupe. Bonheur suprême, dès qu'il fait beau, la pratique se fait à l'extérieur en symbiose avec la nature.



Voilà plus de 5 ans que nous retrouvons le mardi soir autour de Luc Chantemesse. Il manque souvent un ou deux membres du groupe n'ayant pu s'échapper de son travail ou de la maison mais ce n'est pas grave car nous sommes là pour nous-mêmes. Il n'y a aucune compétition entre nous et chacun repart avec sa petite provision de sérénité, de souplesse et de bienfaits. Bienvenue aux nouveaux membres qui se joignent au groupe.

Luc Chantemesse - Enseignant
Tél. : 06 22 97 60 99
lavie.ensoi@neuf.fr
www.quatrepiliers.com

ASSOCIATION SPORTIVE DE BERCHÈRES

Nous la voyons tous les matins d'un pas vif, le sourire aux lèvres, l'allure toujours très pressée, venir chercher son pain à la boulangerie. Personne ne lui donnerait son âge tant est dynamique son allure. Cette dame, c'est notre concitoyenne, Maud Prévost. Si beaucoup la connaissent, moins nombreux sont ceux qui savent son investissement associatif dans la commune depuis... 43 ans ! Bel exemple de dévouement...

Lisez plutôt :

Successivement bénévole, puis secrétaire, elle devient trésorière et est élue en 2008 présidente de l'Association Sportive de Berchères.

- 1971 : Création de l'ASB section foot : Bénévole pour encadrement des enfants dans le club.
- 1975 : Création du club de cross : bénévole pour entraînement des jeunes à la course à pied. Participations à diverses compétitions locales, départementales et régionales.
- 2000 : Création de la section loisirs et randonnées : prise de fonction de responsable, à cette période environ 40 adhérents de 40 à 87 ans. Au programme : randonnées pédestres, initiation à la marche nordique proposée par l'UFOLEP, sorties culturelles (musées, châteaux, villes et villages, spectacles, etc.).
- 2007 : création de la section « jeux de balles et ballons » pour les plus jeunes avec l'assistance d'un jeune bénévole. Cette activité est transférée ensuite à l'association de football : le « Spartak de Berchères ».
- Aujourd'hui l'association compte 65 adhérents de tous les âges.
- Décorée en 2001 de la médaille de bronze « jeunesse et sports » et en 2005 de la médaille d'argent « jeunesse et sports », Maud Prévost vient de se voir décerner en 2014 la médaille d'or qui récompense ainsi 43 années au service des autres.

Bravo madame, mais aussi beaucoup de respect et de remerciements pour votre engagement associatif !

Présidente : Marianne Bréan
Trésorière : Maud Prévost
- Section loisirs et randonnées - 06 37 82 07 52
Jacqueline Gauthier
- Gym pour adultes - 06 13 86 07 15

COULEURS D'ÉCOLES



Quel est le point commun entre des animations de villages, des volontaires dynamiques et des enfants heureux ? C'est l'association Couleurs d'Écoles ! Une association créée il y a 6 ans maintenant, domiciliée à Berchères et composée de six parents bénévoles et motivés qui organisent chaque année deux foires à la puériculture (le 24 mai pour la prochaine à Berchères), un carnaval (le 28 mars à Marchefroy), la vente des sapins de Noël et produits divers, un Loto (le 14 mars à Rouvres et la grande kermesse des écoles (le 13 juin à Berchères). N'oublions pas les parents, les enseignants et les municipalités qui viennent donner de leur temps et de leurs moyens pour aider à organiser ces événements. Outre l'animation créée autour de ces événements, l'argent collecté permet aux écoles d'acheter des équipements et des jeux pour les enfants. En bref, beaucoup de dévouement et de bonne humeur pour le plus grand plaisir de nos chers bambins ! L'association a toujours besoin de nouveaux bénévoles, alors n'hésitez plus et rejoignez-les !

Nous remercions d'avance toute personne voulant bien nous contacter pour faire don de lots pour le loto ou pour la kermesse.

L'équipe de Couleurs d'Écoles :

Séverine Gillorin - Présidente
 Laurent Pruvost - Vice-président
 Sophie Roche - Trésorière
 Stéphanie Prieur Bittan - Trésorière adjointe
 Stéphanie Praud - Secrétaire
 Angélique Millet - Secrétaire Adjointe

Contact : couleursdecoles@yahoo.fr

LES PÊCHEURS BERCHÉRIENS (AAPPMA)



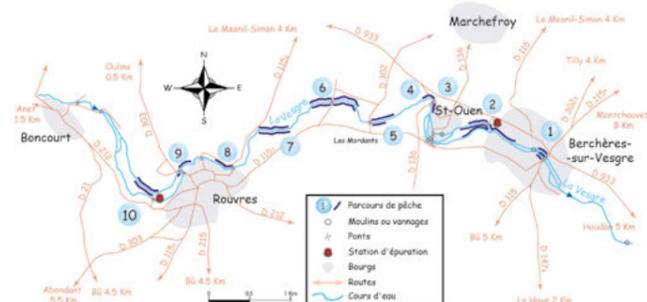
L'association a été créée en 1899. Elle fait partie de la FNPF (Fédération Nationale de la Pêche en France) qui est la deuxième plus grosse fédération sportive de France (avec 1 417 858 pratiquants).
 Maurice Faillot - Président
 Roger Brasseur - Vice-président
 Yvette Faillot - Secrétaire
 Mélanie Diémé - Secrétaire

Au cours de l'année, l'association organise plusieurs événements tels que :

- Le concours de Pêche réservé aux enfants jusqu'à 16 ans. Ce concours est gratuit et se déroule le jour de la fête nationale de la Pêche et de l'eau.
- Le concours de Pêche adulte en septembre.
- L'association est également présente lors d'événements municipaux : kermesse des écoles, 14 juillet, etc.
- Elle organise plusieurs lâchers de truites, poissons blancs et figuerlings au cours de l'année.

Les cartes de Pêche sont en vente :

- Chez Monsieur Faillot
3 Grande Rue - Rouvres - 02 37 51 25 57
- Boulangerie de Berchères - Place de l'Église
Fermée le mercredi - 02 37 82 08 25
- Le Bistro des Moulins - Rouvres - 02 37 43 47 75
- Par Internet : www.cartedepêche.fr



Sites de pêche

- **1. Berchères** : rives droite et gauche du pont de Berchères-sur-Vesgre à la propriété (300 m).
- **2. Station de Berchères** : rive droite de la propriété privée à la 2^e prairie clôturée (800 m). Rive gauche de la cascade à la clôture du pré (200 m).
- **3. Saint Ouen** : rive droite de la 2^e prairie clôturée au lavoir (350 m).
- **4. Saint Ouen** : rive droite du pont de la D 302 à la 2^e propriété privée clôturée (500 m).
- **5. Les Mordants** : rives droite et gauche entre deux propriétés privées (500 m).
- **6. Rondeville** : rives droite et gauche entre deux propriétés privées clôturées (1 100 m).
- **7. Pré aux filles** : rives droite et gauche de la route au Moulin Jaune.
- **8. Salle des Fêtes de Rouvres** : rive droite du pont de Rouvres au terrain de tennis (300 m).
- **9. Pont de la Folie** : rive droite de la prairie clôturée jusqu'au pont (200 m).
- **10. Route d'Anet** : rive droite du Moulin de la Folie à la haie de peupliers à l'entrée de Boncourt. Rive gauche de la station d'épuration à la haie de peupliers à l'entrée de Boncourt (600 m).

L'association est ouverte à tous et toutes ! Vous êtes les bienvenus !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : M. Maurice Faillot - 3 Grande Rue - Rouvres.
e-mail : maurice.mmeffaillot@orange.fr
Tél. : 02 37 51 25 57
Facebook : Les Pêcheurs Berchériens

PITCHOUNS'N'CO



Voilà 10 ans que l'association Pitchouns'n'co accueille les enfants dans la joie et la bonne humeur. Elle regroupe 4 assistantes maternelles agréées de Berchères-sur-Vesgre : Marie-Pierre Fesard, Chantal Gallard, Fatiha Mouch et Maryline Rousseau, la Présidente. Elles se retrouvent les mardis et jeudis matins de 8 h 30 à 11 h à la salle polyvalente pour diverses activités avec les enfants qui attendent ces jours-là avec impatience, très heureux de se revoir et de participer aux ateliers proposés :

- Création : peinture, gommettes, réalisation de petits travaux pour Noël, Épiphanie, Pâques, Fêtes des Mères et Pères.
- Motricité : sauter, courir, équilibre, cerceaux, ballons.
- Musique : chansons, rondes, danses.
- Jeux : puzzles, dominos, pêche à la ligne, lego et jeux libres (poupées, poussettes, dinette, voitures, camions porteurs, etc.).
- Bibliothèque : toutes les 2 semaines, Ghylaine, très patiemment, raconte, sous l'œil attentif des enfants, des histoires animées par des marionnettes et différents accessoires (le toucher, les couleurs, la semaine du goût, etc.).

Les anniversaires sont fêtés à la salle avec un gâteau préparé gentiment par les parents.

À Noël, au pied d'un sapin, les enfants trouvent un petit paquet du Père Noël offert par l'Association ainsi que des chocolats.

À Pâques, ils repartent très contents avec des oeufs autour de leur création.

À la fête des Mères et des Pères, les bambins ont la joie d'offrir à leurs parents un petit présent confectionné de leurs mains.

Tout au long de l'année, lors de leurs activités, les enfants sont pris en photo, en accord avec leurs parents. Celles-ci leur sont remises ainsi qu'une photo de groupe en souvenir du bon temps.

Le but de cette Association est de sociabiliser l'enfant, de le faire participer aux activités, de lui apprendre à vivre en collectivité, de le préparer petit à petit à la vie scolaire avec la chance de pouvoir retrouver leurs copains à l'école.

Présidente : Maryline Rousseau

Tél. : 02 37 82 00 17 - maryline080360@hotmail.fr

ASSOCIATION YOGA ET DÉTENTE D'ANET

Le Yoga, une activité qui fait des adeptes ! Besoin d'harmonie et de détente ? Laissez-vous tenter par un cours de yoga animé par Sabine le lundi soir et le mercredi matin à Berchères. Bonne humeur et relaxation garanties, de 18 à 98 ans !

Depuis quelques années déjà, les cours de viniyoga que Sabine Baron anime le lundi soir (2 cours successifs de 17 h 15 à 18 h 15 puis de 18 h 30 à 19 h 30) et le mercredi matin (2 cours successifs de 9 h à 10 h puis de 10 h 15 à 11 h 15), suscitent un intérêt croissant car ceux qui les fréquentent et qui en parlent ont permis ces doublages de séances depuis plus d'un an pour répartir le nombre grandissants des amateurs qui les découvrent.

Sabine sait motiver ses élèves et proposer des adaptations à ceux qui ne peuvent faire les exercices proposés de manière optimum. C'est là l'une des caractéristiques du viniyoga : « Ce n'est pas la personne qui doit s'adapter au Yoga mais le Yoga qui doit être ajusté à chaque personne ». Ainsi peut-on y voir entre autres, quelques octogénaires et même nonagénaires rayonnants de forme et de bien-être qui ne manqueraient pour rien leurs séances bi-hebdomadaires.

Les participants semblent être empreints de bonne humeur puisque le yoga, par définition, nous amène à harmoniser nos aspects les plus intérieurs (existentiels, philosophiques) avec notre véhicule corporel.

Chaque personne curieuse et intéressée peut venir participer une ou deux fois sans engagement.



Renseignements :

- Sur les lieux de cours
- Sur le site : yogaetdetente.monsite-orange.fr
- Par téléphone :
- Françoise Delaisse - Présidente - 06 15 17 01 68
- Nicole Aguillon - Secrétaire - 02 37 41 97 63

AJB

Encore une année riche en événements pour l'association de jumelage de Berchères-sur-Vesgre / Adelsheim avec trois manifestations :

- En juillet, voyage à Adelsheim d'une délégation de 40 Berchériens (pompiers, footballeurs et quelques membres d'autres associations) pour leur fête populaire. Les pompiers ont participé au défilé traditionnel de la Volksfest et les footballeurs ont joué le match retour de juillet 2013.



- En octobre, exposition à Adelsheim de sculptures de Claude Mellet (habitant de Berchères-sur-Vesgre) et des peintures de Carmen Stahl (habitante d'Adelsheim) qui a remporté un vif succès auprès de nos amis allemands.

- En décembre, stand allemand sur le marché de Noël de Berchères avec la venue du maire d'Adelsheim, Klaus Gramlich, accompagné d'Elisabeth Baier, Friederike Madinski et Rainer Scholl.

Les produits allemands ont été si appréciés qu'il n'y avait plus une seule bouteille de bière de Noël quand le maire de Berchères est venu pour en acheter !



Un programme d'activités aussi attractif et varié est en cours d'élaboration pour l'année 2015 pour notre association qui compte à ce jour 92 adhérents.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous pouvez contacter notre président, Jean-Paul Andrieux au 02 37 82 00 89 ou andrieux.jeanpaul@gmail.com

VILLAGE EN FÊTE

Association loi 1901 dont la vocation est l'organisation d'événements pour les habitants de Berchères et des environs. Tout au long de l'année, Village en Fête vous propose de partager des moments festifs. Cette association repose sur le travail d'un groupe de bénévoles qui ont tous pour objectif d'animer notre village !

Village en Fête est constituée de bénévoles non professionnels de l'événementiel mais qui essaient d'apporter la plus grande qualité dans toutes les manifestations organisées dans l'année. Toute aide est bienvenue, que ce soit en tant que membre de l'association ou pour des actions ponctuelles. De même, nous vous invitons à transmettre vos souhaits et vos idées d'animation pour 2015 !

Pour cette année 2014, l'association a organisé ou participé à quatre événements :

- **Les feux de la Saint-Jean** : Le début de l'été a été fêté lors d'une soirée « country » animée par Bruno Loreiller, professeur de country. 150 personnes étaient réunies pour partager un cochon grillé sur place. Un magicien confectionnait des sculptures en ballon pour le plus grand plaisir des enfants. La soirée s'est bien sûr terminée par le traditionnel feu de la Saint-Jean.

- **Le 14 juillet (en partenariat avec la municipalité)** : cette année, les festivités du 14 juillet avaient un goût de coupe du monde de football, le traditionnel apéritif offert par les conseillers ayant pour thème les pays participants.

- **Halloween** : « *Trick or treat !* » pour Halloween, la sorcière avait caché son trésor dans l'ancienne poste. Les enfants ont réussi à le retrouver à l'issue d'une chasse aux trésors qui les a menés à frapper aux portes de plusieurs « Maisons Enigme » à travers le village. Nous remercions encore les personnes qui se sont portées volontaires pour distribuer les énigmes aux enfants.

- **Le marché de Noël** : en partenariat avec les mairies de Berchères-sur-Vesgre et de Saint-Ouen Marchefroy, ainsi qu'avec l'assistance de la mairie d'Ivry-sur-Seine, le marché de Noël est un événement phare. Plus d'une cinquantaine d'exposants étaient présents deux jours durant sous un chapiteau de 800 m². Pendant ces deux jours, vous avez pu vous restaurer et terminer vos achats de Noël.



Depuis 6 ans, la municipalité d'Ivry-sur-Seine a apporté un indéfectible soutien gratuit à la commune pour que le marché de Noël soit une réussite : montage et démontage du chapiteau, prêt du parquet, des panneaux, du tissu d'habillage des stands, des tables, chaises, bars, réfrigérateurs et grilles d'exposition. Sans cet appui, rien n'aurait été possible.

À l'heure d'imprimer ce bulletin, c'est avec une immense tristesse que ses amis Berchériens souhaitent rendre un dernier hommage à Pierre Gosnat, Maire d'Ivry-sur-Seine, décédé le 25 janvier 2015.

Christine François - Présidente - 06 80 89 20 14
Dominique Sauval - Vice-présidente - 06 22 79 12 29
e-mail : village.en.fete@gmx.fr

SPARTAK DE BERCHÈRES-SUR-VEGRE

Un bon moyen de pratiquer le foot en toute convivialité. Nous jouons sur le stade de Berchères-sur-Vesgre le dimanche matin ou en déplacement selon le calendrier des rencontres. Chacun est libre de jouer ou pas selon ses disponibilités. Une délégation de 7 à 10 joueurs est sélectionnée pour chaque rencontre. Tout le monde joue, il n'y a pas de bon ou mauvais joueur. Les remplacements se font dans un état d'esprit amical.



Des entraînements (non obligatoires) se déroulent le vendredi soir au gymnase d'Anet de 17 h 30 à 19 h 30. Le Spartak de Berchères est un groupe d'amis qui aiment jouer au football. Nous sommes affiliés UFOLEP pour un football à 7 qui se joue sur un demi-terrain.

L'UFOLEP a une vision du sport à dimension sociale pour répondre aux enjeux actuels tels que le sport-santé, le sport-handicap, le sport-durable avec des valeurs incontournables : la solidarité, le fair-play, la laïcité et la citoyenneté. Le football UFOLEP repose sur certaines valeurs et les joueurs s'engagent à respecter 3 règles principales pour partager un moment de convivialité :

- Auto-arbitrage : je fais une faute, je m'arrête.
- Si je tacle (interdit), je m'arrête, je sors 5 min en étant remplacé.
- Le hors-jeu existe dans la zone du gardien, je ne base pas ma défense sur le hors-jeu, je ne réclame pas le hors-jeu.

Un pot de convivialité est partagé avec l'équipe visiteuse à chaque fin de match.

Règles

Les règles sont un peu différentes que celles appliquées par la Fédération :

- Il y a 6 joueurs de champ + un gardien de but. Le nombre de remplaçants est limité à 5 ; les joueurs peuvent entrer et sortir à tout moment et ce plusieurs fois au cours de la rencontre.
- Il faut avoir 17 ans révolus l'année du début de la saison pour participer au championnat adulte.
- La durée des rencontres de championnat est de 2 mi-temps de 35 minutes.
- Les rencontres se déroulent le dimanche matin à 10 heures.
- L'auto-arbitrage est appliqué à l'ensemble des rencontres.
- La règle de l'avantage n'existe pas : on fait une faute, on s'arrête.
- Aucune personne présente sur la touche (remplaçants, responsables d'équipe, spectateurs) ne doit donner un avis qui compliquerait une situation litigieuse. Personne ne doit se trouver sur la ligne des treize mètres afin de signaler les éventuels hors jeu.
- Tous les tacles (défensifs ou offensifs) sont interdits et sont donc sanctionnables par un coup franc sur le lieu de la faute, ainsi que le remplacement du joueur fautif. Le tacle s'entend par « tout geste qui se termine par une perte d'équilibre entraînant une chute », il faut donc jouer debout. Le joueur qui tacle doit sortir 5 minutes en étant remplacé.

Vous pouvez trouver l'ensemble des règles de jeu sur le site de l'UFOLEP Eure-et-Loir : <http://www.cd.ufolep.org/eureetloir>

L'équipe

Cette année l'équipe peut compter sur 16 joueurs de 18 à 50 ans, avec un staff :

Le président : David Pelaez
Le trésorier : Stéphane Cloarec
Le secrétaire : Christophe Madec



Championnat

Même si nous pratiquons ce sport en toute convivialité, nous participons à un championnat. Le Spartak a joué la première phase appelé « brassage » (mélange des équipes quel que soit le niveau). Nous avons terminé cette phase 1^{er} de notre poule. Cette année nous jouerons au niveau appelé intermédiaire (3 niveaux : loisirs, intermédiaire, élite).

Notre poule n°4 pour la 2^e phase :

- Verlinda
- Blévy
- La Chaussée-d'Ivry 1
- Saint-Rémy 1
- Berchères-sur-Vesgre (Spartak)
- Brezolles 1
- 2mb
- Villiers-le-Morhier
- Laons
- Hanches 1

Allemagne

Depuis le début du jumelage avec la ville d'Adelsheim, l'équipe du Spartak de Berchères participe chaque année aux échanges et joue un match amical : à 11 joueurs sur un grand terrain en Allemagne selon les règles fédérales et à 7 joueurs lorsque les Allemands viennent nous rendre visites selon les règles UFOLEP.

Ce sont toujours de très bons moments qui se déroulent en toute amitié, avec un public enthousiaste. Chaque équipe joue pour remporter la victoire, mais le pot de l'amitié à la fin de rencontre met tout le monde d'accord pour fêter la défaite ou la victoire et se promettre une nouvelle rencontre.

Les Classements

Lors de l'année 2014, nous avons remporté la 1^{re} place de notre poule.

	Pts	J	G	N	P	p	c	dif
SPARTAK	26	11	7	1	3	46	31	15
GARNAY	20	8	6	0	2	29	20	9
CHARPONT 2	20	10	4	2	4	43	41	2
BREZOLLES 1	19	7	6	0	1	59	25	34
BLEVY	19	7	6	0	1	35	16	19
ST REMY	18	8	5	0	3	30	29	1
BOUTIGNY 1	13	8	1	3	4	29	46	-17
BÛ 1	11	5	2	2	1	27	22	5
AUNAY 2	11	7	2	0	5	15	25	-10
MARSAUCEUX	10	6	2	0	4	23	23	0
ST LUBIN	8	8	0	0	8	23	52	-29
APPIA	5	5	0	0	5	8	37	-29

Si vous souhaitez nous rejoindre la saison prochaine, vous pouvez contacter la mairie de Berchères-sur-Vesgre qui vous donnera les coordonnées des membres du bureau.

Sportivement !
L'équipe du Spartak

QUE PEUT-ON TROUVER À LA MÉDIATHÈQUE ?

DES LIVRES

Pour tous les âges et tous les goûts, il y a plus de 5000 ouvrages. Nous faisons une centaine d'acquisitions par an (des nouveautés pour adultes, jeunes adultes, grands ados, petits ados, enfants et tout-petits) sans compter des nouveautés achetées par la bibliothèque départementale que nous réservons et avons à votre disposition pour un temps limité. Également à votre disposition, des DVD, des CD, quelques magazines.

- Pour ceux qui aiment partager leur lecture nous proposons des comités de lecture.
- pour les adultes certains vendredis soirs à partir de 20 h, moment de détente, de rire, autour des livres
- pour les ados à partir de 11 ans un samedi après-midi par mois. Les enfants se retrouvent autour d'un petit goûter et discutent des livres qu'ils ont aimés.
- pour les 7-10 ans certains samedis matins.

DES CONTES



- Les tout-petits, de 0-3 ans viennent un mercredi par mois écouter des contes et comptines.
- Une fois par mois le mercredi après-midi les plus grands viennent écouter des histoires.
- Parfois, pour la joie des petits et des grands, un conteur professionnel peut s'inviter à la médiathèque

DES ATELIERS

- Journée initiation au jeu théâtral (nov. 2014)
- Mise en scène d'un conte (oct. 2014)



- Atelier d'écriture adulte (2014)
- Caricature
- Atelier BD / Manga ados (2014)



DES SPECTACLES

- Extraits de la pièce « autobiographie d'une courgette »
- Heure du poème



MAIS SURTOUT, DE LA BONNE HUMEUR ET DU PARTAGE.

- Cluedo® grandeur nature



Horaires d'ouverture (hors vacances scolaires) :

- Lundi 16h30-18h30 • Mercredi 15h-19h
- Vendredi 16h30-18h30 • Samedi 10h30-12h30

Contact : Ghylaine Bretteville au 02 37 65 98 92
 bibliothequebercheres.vesgre@wanadoo.fr
<http://bibliotheque-bercheres-sur-vesgre.blogspot.fr>

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le CCAS est un établissement public communal qui s'adresse à tous les publics, de la petite enfance aux personnes âgées. Les ressources du CCAS lui sont propres et son budget est autonome, constitué en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune et par des dons.

À la suite des élections municipales, le CCAS a été renouvelé. Il est composé de membres élus par le conseil municipal : Emmanuelle Donzier, Jean-Marie Lecœur et Danièle Ryckeboer et de membres désignés par le maire : Christiane Graff, Michèle Martine, Liliane Rufflet. Le maire est président de son conseil d'administration.

Les membres du CCAS sont à l'écoute et disponibles pour orienter les personnes vers les services compétents et les accompagner dans leurs démarches administratives.

Si vous traversez des difficultés, vous pouvez solliciter le CCAS ponctuellement, en justifiant de vos ressources et charges.

Les missions du CCAS sont de deux ordres :

1. Les attributions obligatoires

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, RSA, aide aux personnes âgées, etc.) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes telles que le conseil général, la préfecture ou les organismes de sécurité sociale.

2. Les aides et actions sociales facultatives spécifiques à la commune

- Aides financières ou de secours d'urgence envers des publics en difficulté.
- Une aide au chauffage de 120 € a été versée, sur justificatif, aux personnes seules de plus de 75 ans (10 personnes concernées en 2014).
- Actions ou services rendus aux habitants.
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sociale municipale, le CCAS a souhaité modifier certaines règles de fonctionnement afin d'étendre ses actions à un plus grand nombre de Berchériens.
- Le CCAS a versé une subvention à l'école au bénéfice des enfants de la commune et a participé à l'achat d'un jeu pour les tout-petits, installé au Champs Filasses.
- Le colis de Noël est désormais distribué aux personnes de plus de 80 ans.

Animations :

- Cette année, à la mi-octobre, 34 personnes de plus de 70 ans se sont retrouvées à la salle polyvalente pour partager le traditionnel repas des aînés. Les doyens étaient Madame Annette Quignon, 88 ans et Monsieur Paul Quignon, 91 ans.
- Le 20 octobre, quatorze personnes ont assisté au Dianetum à Anet à la comédie hilarante « *Desperate Mamies* ».
- Le spectacle musical « *Féerie de Noël* » par le groupe de Pop'n gospel a été offert aux enfants de 3 à 10 ans à la salle du Dianetum à Anet.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918



Le 1^{er} août à 16 h, comme 100 ans auparavant, le tocsin a retenti dans le village en souvenir de l'ordre de mobilisation générale qui marquait le début de première guerre mondiale.

Pour commémorer le centenaire de cette horrible guerre et rendre hommage aux soldats du village morts pour la France, la municipalité, le 11 novembre, a organisé, dans la salle polyvalente, une exposition : « *Sur les traces de nos soldats morts pour la Patrie* ». Cette manifestation organisée par trois conseillers municipaux, Jean-Marie Lecœur, Guy Prades et Danièle Ryckeboer, a été honorée par la présence de Madame Fernande Philippot, qui nous a raconté des souvenirs de cette époque, puisqu'elle avait 8 ans en 1914. Tout au long de la journée, un peu plus de quatre-vingts personnes ont découvert le parcours des 28 jeunes hommes dont le nom figure sur le monument aux morts de la commune.

- Pour chacun de ces soldats, des recherches dans les différentes archives ont permis de connaître leur biographie, leur parcours militaire, les lieux et les circonstances de leur mort. Une fiche pour chacun de ces hommes et des copies de documents ont été exposées.
- Un diaporama de cartes géographiques du front Ouest a permis de situer les différents lieux et, par là même, resituer la chronologie du déroulement de la guerre.
- Les affiches du Conseil général « *L'Eure-et-Loir dans la Guerre 14-18* » ont été présentées.
- Le film d'animation « *Le jour de gloire* », du Rennais Bruno Collet, qui rend hommage aux Poilus de la Première Guerre mondiale, a été visionné par tous avec beaucoup d'émotion.
- Une série de photos de monuments aux morts à travers le département a été présentée.
- L'exposition était enrichie d'équipements et d'objets militaires prêtés par des collectionneurs.

Cette exposition sur la guerre de 14-18 fut un moment riche en rencontres, échanges et partage. Parmi les visiteurs, des descendants de ces hommes, fiers et émus de voir leur aïeul mis à l'honneur, ont complété nos informations au sujet de ces jeunes hommes qui étaient l'avenir de leur village.

BONNE ANNÉE 2015

Une nouvelle année commence... Cette fois encore, nous avons tous eu le plaisir de profiter des salons du château grâce à l'amitié des propriétaires et à l'accueil toujours aussi chaleureux de Jamila et Adil. Beaucoup de Berchériens présents pour fêter ce moment, mais aussi de nombreux amis de tous horizons venus partager cet instant privilégié. Après un petit mot d'accueil du maire présentant les vœux au nom du conseil municipal, une sympathique ambiance est venue embellir cette amicale soirée.



LA RD 933 REMISE EN VALEUR

Après deux mois et demi de patience les Berchériens ont pu retrouver l'usage du carrefour de la Croix Blanche. La 1^{re} tranche de travaux de la restructuration de la RD 933 est achevée. Tous les acteurs économiques et techniques, État, Département, maître d'œuvre, entreprise, commune, ont déployé tous leurs efforts pour finir au plus vite un chantier initialement planifié sur 4 mois. Engagement tenu et réussite au rendez-vous : un axe mieux sécurisé pour les enfants, les mamans, les piétons, les cyclistes et bien entendu les riverains. Le traitement architectural a été spécialement soigné afin de mettre en valeur la traversée de Berchères. La route n'a plus la priorité sur la vie des habitants et redevient telle qu'elle était autrefois. Les nombreuses plantations vont affirmer l'arrivée du végétal sur cet espace trop minéral. C'est en présence des autorités politiques et techniques que cette première tranche a été ouverte le jeudi 11 décembre 2014.

FINANCEMENT RD 933 1^{RE} TRANCHE

OPÉRATION GLOBALE TTC (CONSEIL GÉNÉRAL + COMMUNE)	600 200 €
PART COMMUNALE TTC	262 820 €
SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE CONSEIL GÉNÉRAL	25 300 €
SUBVENTION ÉTAT	39 476 €
QUOTE-PART DE REMBOURSEMENT DE LA TVA	34 605 €
COÛT DE REVIENT POUR LA COMMUNE	163 439 €

LE COUP DE JEUNE À NOTRE ARRÊT DE BUS

Fini le lieu douteux où nos enfants attendaient le bus scolaire. Les entreprises JCCREA et MENAS ont mis tout leur savoir-faire professionnel dans la restauration de ce lieu. Le résultat est là. Construit dans l'esprit du lavoir, le nouveau bâtiment est largement ouvert sur la place et s'intègre naturellement dans son environnement. Il accueille dorénavant toutes les lignes d'autocar desservant le village. Encore une fois, le Conseil général a participé au financement de cette restauration.

FINANCEMENT PISTE CYCLABLE

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION TOUTES TAXES	131 585 €
SUBVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL	53 512 €
SUBVENTION DE LA RÉGION	32 100 €
QUOTE-PART DE REMBOURSEMENT DE LA TVA	17 500 €
COÛT DE REVIENT POUR LA COMMUNE	28 473 €

PISTE CYCLABLE

Quand on partait de bon matin
Quand on partait sur les chemins
À Berchères devant la mairie
Le rendez-vous était pris
À bicyclette
On partait en direction d'Anet
Les Champs Filasses étaient en vedette
Avant de franchir les passerelles
On se sentait pousser des ailes
À bicyclette
À toute vitesse sur les planches
On effrayait l'oiseau sur la branche
À bicyclette
Une belle église se dessinait au loin
C'était sûrement celle de St Ouen
La contournant on fonçait vers le pont neuf
Tranquille, il n'y avait pas de teuf-teuf
À bicyclette
Dans la descente des Mordants
Dans les cheveux on sentait le vent
À bicyclette
À Rouvres passage devant le moulin jaune
Des succès, ici, il y en avait eu des tonnes
À la sortie du beau village
Deuxième moulin dans les parages
À bicyclette
Le château de la Ronce, au loin dans la forêt
Vers Boncourt emporté par l'élan on fonçait.
À bicyclette
C'était le bien nommé « chemin de la folie »
On y trainait en bonne compagnie
Car chez les copains d'abord
On allait virer de bord
À bicyclette
En direction des chambres d'hôtes
Tranquille il n'y avait plus de côtes
À bicyclette
On traversait le dernier bosquet
Pour déboucher ZAC des Oliviers.
On déroulait jusqu'au château
Où James Bond avait fait le grand saut
À bicyclette
Déjà 14 kilomètres parcourus
De beaux paysages nous avons vu
Osons, osons, c'était tellement beau,
Repartir sur la « Vesgre à vélo »

Texte « très librement inspiré »
de la chanson interprétée par Yves Montand :
« *À bicyclette* ».

PETITE ENFANCE

LES ASSISTANTES MATERNELLES

Marie-Pierre Fesard

8 rue du Bois Rouland - Tél. : 02 37 65 90 58

Chantal Gallard

5 rue des Garennes - Tél. : 02 37 65 99 35

Clotilde Hanquier

2 rue O'Neil - Tél. : 02 37 82 00 87

Muriel Monlouis

5 impasse des Charmes - Tél. : 02 37 51 07 81

Fatiha Mouch

5 rue du Clos Séclin - Tél. : 06 17 79 00 87

Nelly Pierre

10 rue du Clos Séclin - Tél. : 02 37 65 90 53

Maryline Rousseau

5 chemin de la Forêt - Tél. : 02 37 82 00 17

Madeleine Vassaux

8 rue Gabriel Gabrio - Tél. : 02 18 48 31 56

Il existe un relais assistantes maternelles (RAM) géré par l'Agglo du Pays de Dreux.

ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

Le regroupement pédagogique des Bords de Vesgre (SIRP) accueille les enfants des communes de Berchères-sur-Vesgre, Rouvres et Saint-Ouen Marchefroy.

Il est géré par un comité syndical dont le Président est Gérald Saval, 2^e adjoint à Saint-Ouen Marchefroy.

Le secrétariat du SIRP est ouvert au public, en mairie de Berchères-sur-Vesgre, les lundis de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, les mercredis de 8 h 30 à 11 h 30, les jeudis de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30, les samedis des semaines impaires de 9 h à 12 h. Il est fermé durant les vacances scolaires.

Tél. : 02 37 65 91 09

sirp@bercheres-sur-vesgre.fr

L'inscription à l'école se fait auprès du secrétariat de mairie de la commune de résidence, muni du livret de famille, des certificats de vaccination et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ÉCOLE MATERNELLE DE ROUVRES

Directrice : Audrey Clément - Tél. : 02 37 51 26 62

ec-prim-rouvres-28@ac-orleans-tours.fr

Horaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 55. Les mercredis de 9 h à 11 h 20.

ÉCOLE PRIMAIRE DE BERCHÈRES

Directrice : Angélique Millet - Tél. : 02 37 82 02 87

ec-bercheres-sur-vesgre@ac-orleans-tours.fr

<http://ec-elem-bercheres-sur-vesgre.tice.ac-orleans-tours.fr>

Horaires :

8 h 50 - 11 h 50 (11 h 30 le mercredi)

13 h 30 - 15 h 45 (16 h 05 le lundi)

La directrice, Madame Millet, est plus facilement joignable le vendredi et rappelle que pour toute inscription, il faut d'abord s'adresser en mairie. En collaboration avec l'association des parents d'élèves, Couleurs d'écoles, l'école organise un spectacle de Noël et de fin d'année, un carnaval et une kermesse auxquels tout le monde est bienvenu. Les élèves bénéficient d'un accès aux différents espaces communaux : salle polyvalente, bibliothèque, etc.

En 2014, en partenariat avec la mairie, les élèves de CP, CE1, CM1 ont participé au projet d'Eure-et-Loir Nature sur la biodiversité.

Grâce au financement des trois communes du regroupement par l'intermédiaire du SIRP, l'école de Berchères est équipée d'une dizaine d'ordinateurs, d'un tableau numérique et de vidéoprojecteurs très appréciés des élèves et de leurs enseignants.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

À Rouvres, les activités périscolaires, prises en charge par l'Agglo du Pays de Dreux, sont mises en place de 15 h 55 à 16 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

À Berchères, des jeux récréatifs sont proposés les lundis par l'Agglo du Pays de Dreux de 16 h 05 à 16 h 30. Les mardis, jeudis et vendredis, les activités périscolaires sont organisées par le SIRP de 15 h 45 à 16 h 30 et accessibles sur inscription.

TRANSPORT SCOLAIRE ET CANTINE

Un circuit de transport scolaire dessert les trois communes. Pour les enfants de Berchères, il est gratuit jusqu'au 5 juillet 2015 inclus. L'inscription à ce service ainsi qu'aux restaurants scolaires de Berchères pour les primaires, et de Rouvres pour les maternelles, s'effectue auprès du secrétariat du SIRP.

Les tarifs d'accès à la cantine pour l'année scolaire 2014 / 2015 sont :

- 4,94 € le repas en cantine régulière (au moins une fois par semaine).
- 5,87 € pour un repas occasionnel.
- Une réduction de 20 % est appliquée à l'ensemble de la fratrie pour toute famille ayant au moins trois enfants scolarisés dans le regroupement.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Les élèves ont le choix de poursuivre leur enseignement public dans les collèges de Bû ou d'Anet.

COLLÈGE DE BÛ

15 route de Serville

Tél. : 02 37 65 98 88

Fax : 02 37 65 98 89

Il n'existe pas de ramassage scolaire entre Berchères-sur-Vesgre et Bû.

COLLÈGE MOZART D'ANET

Rue André Boxhorn

Tél. : 02 37 41 49 88

Fax : 02 37 41 49 52

Pour le ramassage scolaire entre Berchères-sur-Vesgre et Anet, l'inscription se fait en mairie fin août (se munir d'une photo d'identité).

La commune prend 50 % des frais à sa charge, le solde étant dû par les familles.

LYCÉES

La commune est affiliée à Dreux pour la fréquentation des lycées publics (Branly, Violette et Rotrou), en fonction des filières et options retenues. Un service de ramassage scolaire dessert la commune et son hameau de la Ville l'Évêque.

L'inscription et la carte de transport sont à demander directement auprès de Transbeauce, puis les coupons sont à retirer en mairie. 50% du coût est pris en charge par la commune.

PÉRISCOLARITÉ

L'accueil périscolaire est une compétence de l'Agglo du Pays de Dreux, dont le siège est situé 4 rue de Châteaudun à Dreux.

Les centres de loisirs de Berchères-sur-Vesgre et de Rouvres sont ouverts en périscolaire tous les jours de classe, le matin dès 7 h et les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs jusqu'à 19 h.

Directeur et régisseur : Davy Ramirez

Tél. : 06 34 47 36 74

alsh.bercheres@dreux-agglomeration.fr

Les mercredis, un transport scolaire emmène les enfants devant rejoindre le centre de loisirs de Bû après la classe. Pendant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis à Bû, Broué, Chérisy ou Mézières, de 7 h à 19 h. Les tarifs proposés sont fonction du quotient familial.

BÉNÉVOLE, ÇA VOUS TENTE ?

B comme Bonjour et bienvenue, nous vous attendons

E comme Enthousiasme, envie de participer, de partager

N comme Nous, tous ensemble, pour notre village

E comme Envie de bouger et de faire bouger les choses

V comme Voisin, voisine, vie active et associative

O comme Offrir un peu de son temps, combattre l'oisiveté

L comme Loisir et liberté de choisir son activité

E comme En avant toute, pour cette nouvelle année

Nous vous attendons. À bientôt, tous ensemble...

(Texte d'Elisabeth Duthion)





L'année 2014 a été marquée par l'entrée de la commune de Berchères dans le groupement des 78 communes formant la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux. Dans cette mutation, nos villages se doivent d'être des acteurs efficaces, solidaires et plus forts pour défendre nos causes communes. Nos élus se relaient en permanence auprès de cette nouvelle instance afin de préparer au mieux notre avenir commun et de préserver nos particularités locales.

URBANISME : SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL (SCOT) ET PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La création par la communauté d'Agglomération d'un document d'urbanisme d'autorité supérieure aux règlements de chacune des communes oblige ces dernières à faire évoluer leur PLU afin d'être en parfaite cohérence avec le SCOT.

Notre PLU date de novembre 2011. Bien que récent, il doit prendre en compte de nouvelles lois qui s'imposent à nous. La mise en révision du PLU est programmée en 2015 afin d'aboutir en 2016.

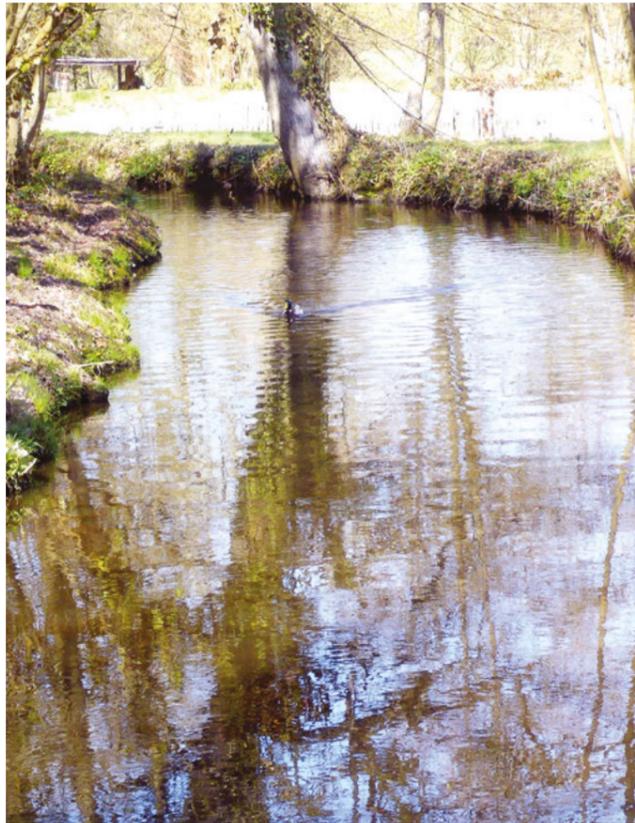
ASSAINISSEMENT : TRANSFERTS DES COMPÉTENCES

La législation impose aux collectivités de transférer les compétences eaux usées et eaux pluviales à l'Agglo. À l'instar d'un certain nombre de communes, nous avons souhaité en conserver la gestion, sous le contrôle de l'Agglo.

Nous avons signé les conventions en fin d'année et, après les avoir validées par un important travail d'analyse, nous allons très rapidement approuver les règlements. Le règlement des assainissements individuels sera, quant à lui, étudié dès le premier trimestre.

Parallèlement, après avoir fait réaliser un plan de récolement de toutes les canalisations, la commune a lancé depuis 5 ans des opérations de curage et de contrôle par caméra des 6 km de réseau d'eaux usées et enchaînera d'ici 2017 avec les 2,5 km de réseau d'eaux pluviales.

Les différents résultats sont transmis annuellement à l'Agglo, tout comme ceux de la station d'épuration.



LA COMMISSION PLAN D'EAU ET RIVIÈRES

La commission Plan d'Eau et Rivières de l'Agglo du Pays de Dreux a pour principale mission la gestion et la valorisation du plan d'eau de Mézières-Ecluzelles.

Ce plan d'eau, d'une surface de 108 hectares, est le plus grand du département et attire plus de 60 000 visiteurs par an grâce à sa richesse en espèces d'oiseaux (environ 180), en espèces végétales (environ 300) mais également par ses nombreuses activités proposées.

Le projet de réalisation d'une Maison des Espaces Naturels est prévu à l'horizon 2017. Celle-ci sera un point d'informations, un lieu d'animations et d'expositions mais aussi d'hébergements.

La commission est également coordinateur au sein de trois syndicats de rivières : SICME (cours moyen de l'Eure), SIVA (vallée de l'Avre) et SIVB (vallée de la Blaise).

Ces trois EPCI conservent la gestion en veillant au bon état écologique, chimique et biologique des trois rivières.

Le SIBV (Basse Vesgre) regroupant les communes de Berchères-sur-Vesgre, Saint-Ouen Marchefroy, Rouvres, Boncourt, Oulins et la Chaussée d'Ivry devra se positionner également dans cette structure au même titre que les trois autres syndicats de rivières, mais avec une volonté encore plus forte d'intégration.

Depuis quelques années, notre village a fait preuve d'innovation dans le domaine de l'environnement, dans le seul objectif de renforcer et d'améliorer la qualité de vie, chère aux habitants. Le catalogue des actions menées lors du dernier mandat en atteste :

- Sécurisation et création de « voies douces »
- Voie cyclable « la Vesgre à vélo »
- Tontes différenciées
- Éco-pâturage (assuré par « l'âne Chocolat et ses moutons »)
- Non utilisation de produits phytosanitaires
- Intervention dans les écoles (information, construction de nichoirs, etc.)
- Promenades pédagogiques dans le village et ses alentours.

Tous ces projets ont été mis en place pour améliorer le cadre de vie et préserver le futur de nos enfants, et non dans le but de satisfaire une quelconque lubie écologique, tout en veillant à ne pas engager de dépenses trop importantes. Certes, le changement d'habitudes et de pratiques peut être, dans certains cas, difficile à accepter, mais nos enfants et les futurs habitants nous pardonneraient-ils un éventuel immobilisme ? Au sein du conseil, nous pensons que le dynamisme est indispensable si l'on ne veut pas s'éteindre. C'est la raison majeure pour laquelle nous sommes décidés à poursuivre sur cet élan. De nouveaux projets et mesures ne manqueront pas d'apparaître lors de ces prochaines années, en tenant compte de deux points qui nous tiennent tous à cœur : la quiétude et la beauté de notre joli village.

DES NOUVELLES DES LOCATAIRES DU CLOCHER, LES DAMES BLANCHES

Depuis 2006, des chouettes effraies sont installées dans le clocher de l'église. Leur nichoir est une boîte en bois de 50 cm x 100 cm, fixée aux poutres du clocher, tout contre le mur, l'ouverture orientée vers un abat-son. Les chouettes effraies, tout comme les autres rapaces nocturnes, ne construisent pas de nid. La femelle dépose directement ses œufs sur l'endroit choisi, ici un substrat composé de copeaux de bois dépoussiérés. Tout au long de la reproduction, cette litière sert à absorber les fientes de toute la nichée (jusqu'à 6 ou 7 jeunes) et permet aux oisillons de garder le plumage propre. Chaque année, au début de l'automne, Dominique Robert, président de l'association ATENA 78, et ses amis, viennent nettoyer le nichoir. L'interprétation de l'état de la litière permettra de savoir s'il y a eu reproduction ou non, de dire s'il y a eu 1 ou 2 nichées, et permet aussi la récupération des pelotes de réjections (boulettes compactes rejetées par le bec contenant les restes de la digestion) qui serviront de support pédagogique dans les écoles. **Cette année à Berchères, il y a eu deux nichées et lors de la visite il y avait encore trois grands jeunes volant dans le nid.** Pour procéder au nettoyage du nichoir, la trappe de sortie est fermée, les occupants sont extraits délicatement du nichoir et mis provisoirement dans un carton. Une fois le nichoir nettoyé, les chouettes réinstallées dans leur logement, la trappe réouverte, le calme revenu, l'équipe redescend et sur la place de l'église, les yeux rivés sur la trappe du clocher, nous avons le plaisir d'assister à la sortie d'une effraie.



COMMERCES PERMANENTS

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Killian Damanet
6 place de l'Église - Tél. : 02 37 82 08 25
Fermeture le mercredi toute la journée
et le dimanche après-midi.

**SAVEURS IBÉRIQUES À EMPORTER
CASA MARIA DEL CARMEN**

Marie Artigas
4 allée des Grands Clos - Tél. : 06 62 21 57 58
http://casamariadelcarmen.pagesperso-orange.fr

COMMERCES ITINÉRANTS

SARL FRAÏCH'ËURE

Fruits et légumes
Céline Aubert et Enzo Brunet - Tél. : 06 61 20 29 11
Le samedi matin, place de l'Église

PIZZAS LAURENT

Laurent Alcouffe - Tél. : 06 86 89 81 96
Le lundi soir, parking de la mairie

ARTISANS

BIJOUX

TZARINA
Suzanne Louvel
11 rue de Normandie - Tél. : 02 36 30 02 59

CARRELAGE - FAÏENCE - DALLAGE

Jean-Pierre Petit - 13 rue du Château
Tél. : 09 81 97 07 45 - GSM : 06 19 96 56 17
jeanpierre.petit@bbox.fr

COIFFURE À DOMICILE

Géraldine coiffure - Tél. : 06 68 75 30 25

COUVERTURE - ZINGUERIE

ENTREPRISE GARREAU
Damien et Élodie Garreau - 6 rue de Normandie
Tél. / Fax : 02 37 82 01 88 - www.garreau-couverture.fr

ATR

François Mallorey - 4 rue de l'École - Tél. : 06 83 34 10 98

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE - BÂTIMENT

BREIZH ÉLEC

Stéphane Cloarec - 15 rue de Normandie
Tél. : 06 14 86 05 09

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

SORET

Alexandre Soret - Saint-Ouen Marchefroy
Tél. : 02 37 65 99 41 - Fax 02 37 82 08 04

SARL MARIO ET ANTONIO CONSTRUCTIONS

Tél. : 09 53 90 92 31 - antoinep9@gmail.com

TOM

Carlos Afonso
1 impasse des Noisetiers - Tél. : 06 07 74 56 75

MENUISERIE

Patrick et Kévin Martinez - Rouvres
Tél. : 02 37 51 21 43 - Fax : 02 37 51 29 79

Guy et William Prévost - Saint-Ouen Marchefroy

Tél. : 02 37 82 04 25 - Fax : 02 37 82 01 79

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE

Stéphane Daouze - 8 rue des Garennes
Tél. : 02 37 82 02 91 - Fax : 02 37 82 02 75

SERVICES

CENTRES ÉQUESTRES

ÉCURIES DE BERCHÈRES

Stéphanie Loupias - 4 chemin de la Forêt
Tél. : 02 37 65 90 00 - Fax 02 37 65 90 20

HARAS DES CELTES

Véra et Nicolas Brot - Route de La Haye
Tél. : 02 37 82 04 22 - Fax 02 37 82 04 74

NOTAIRE

M^e Christophe Petit - 1 rue de la Briqueterie
Tél. : 02 37 82 08 02 - Fax : 02 37 82 00 62

SERVICES À LA PERSONNE

3.2.1 SERVICES

Marie-Laure Tussy - 2 rue de Rouvres
Tél. : 06 86 76 29 34 ou 02 37 65 99 72
info@321services.fr - www.321services.fr

AIDE À DOMICILE, REPASSAGE

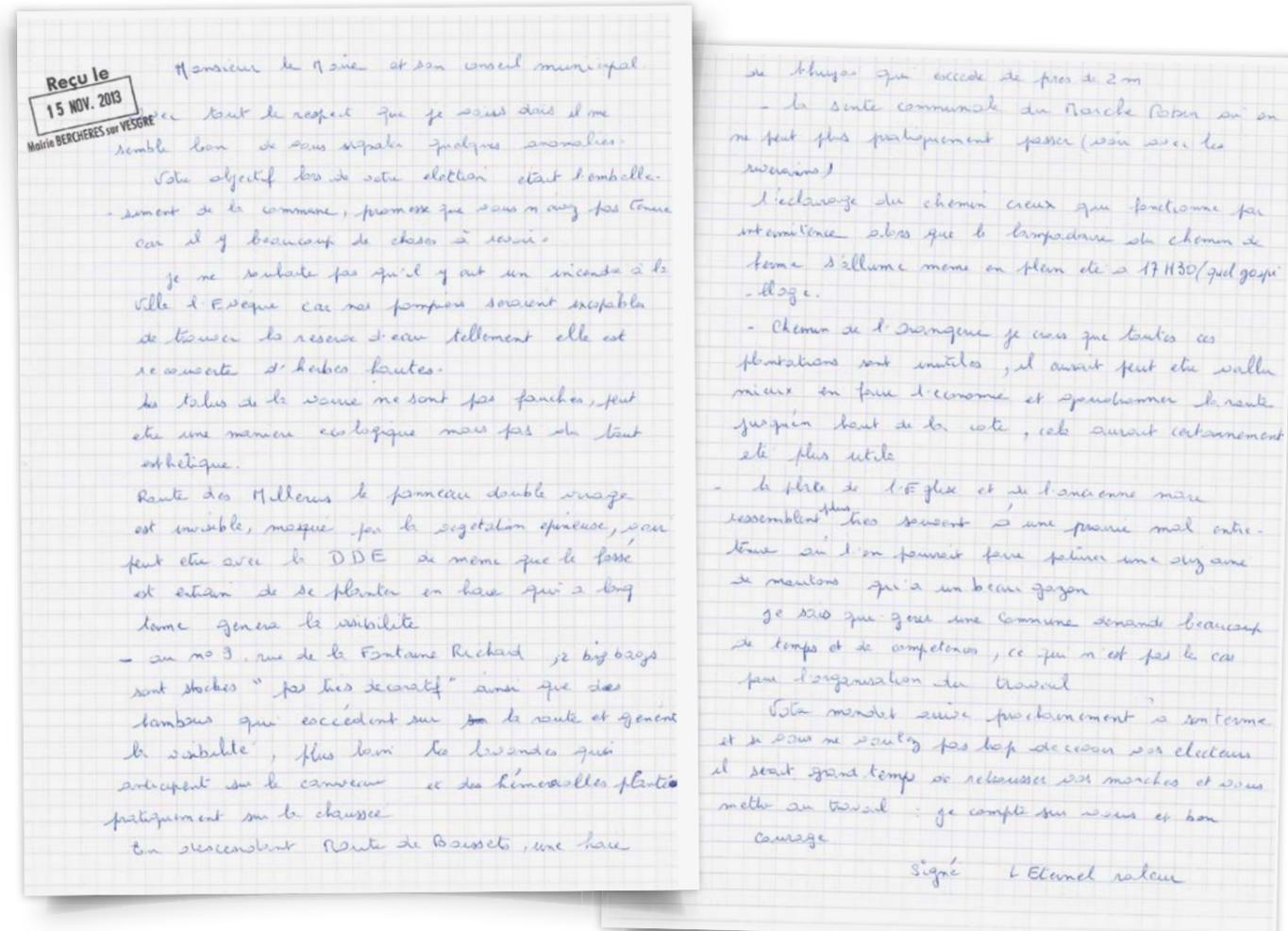
Christine Belfort - stephnane.fontaine@sfr.fr
25 rue de Normandie - Tél. : 06 27 86 53 83

ATOUT SERVICE 28

Michel Marini
7 rue du Château - Tél. 06 86 16 72 76
marini.michel0902@orange.fr
Destruction d'insectes nuisibles
rampants et volants.

Nouveaux artisans ? Merci de contacter la commission communication à la mairie.

ILS NE SONT PAS CONTENTS ET ILS LE DISENT...





www.bercheres-sur-vesgre.fr